

**«Existe-t-il une relation
entre l'âge du chômeur
et la durée de chômage?»
(2ème partie)**

Deuxième partie

Dans le précédent Stat info, l'analyse portait globalement (c'est-à-dire tous statuts confondus) sur la relation existant entre l'âge du chômeur et sa durée de chômage et particulièrement sur les statuts de chômeurs admis sur base du travail ou des études et de chômeurs âgés dispensés.

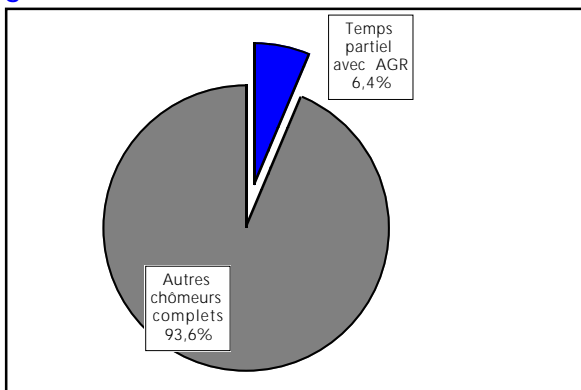
Cette seconde partie poursuit l'étude par statuts en examinant les autres dispensés, les travailleurs à temps partiel, les chômeurs qui importent leurs droits ainsi que ceux admis sur base de prestations dans un CPAS ou en atelier protégé.

Les travailleurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation de garantie de revenus

Moyennant certaines conditions, les travailleurs qui acceptent un travail à temps partiel pour éviter le chômage complet peuvent bénéficier d'un statut dit de «maintien des droits d'un travailleur à temps plein» et percevoir, dans certains cas, des allocations de garantie de revenus.

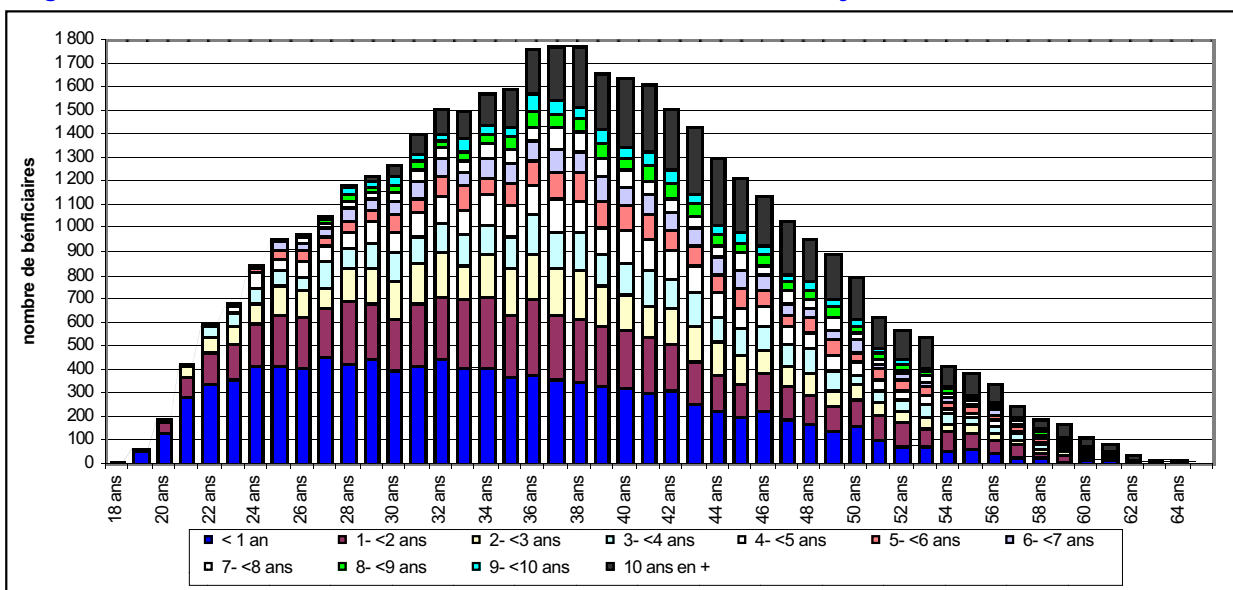
Dans cette analyse basée sur les paiements introduits à l'ONEM, il est évident que seuls sont repris les travailleurs à temps partiel ayant demandé et obtenu l'allocation de garantie de revenu (AGR).

Importance relative des travailleurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation de garantie de revenus dans l'ensemble du chômage complet - Mai 2002



Les chômeurs avec maintien des droits et allocation de garantie de revenus admis sur base d'un travail à temps partiel représentent 6,4 % de l'ensemble des chômeurs complets indemnisés.

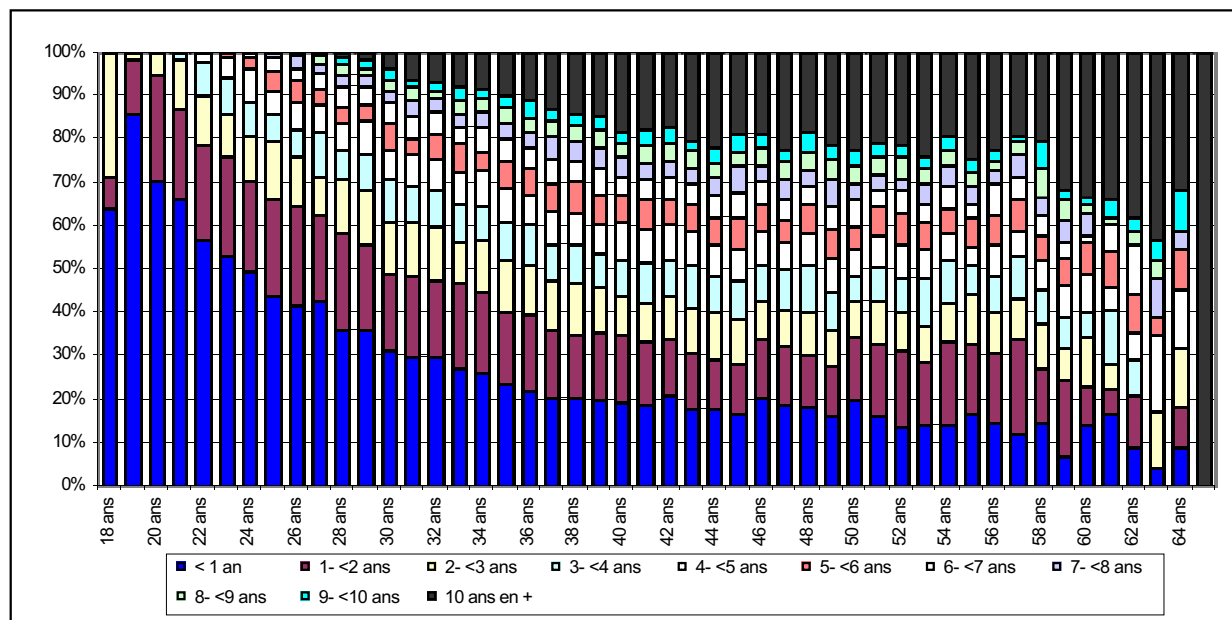
Durée de chômage selon l'âge du travailleur à temps partiel avec maintien des droits et allocation de garantie de revenus (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



Le graphique précédent relatif aux travailleurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation de garantie de revenus présente une forme particulière reflétant le taux d'activité des chômeurs complets occupés dans ce régime de travail à temps partiel. L'apogée de ce régime semble être atteint entre 36 et 40 ans, âges qui concernent 21 % des effectifs de ce statut. Plus de la moitié des personnes bénéficiaires d'allocations de garantie de revenus ont entre 31 et 43 ans. On constate ensuite une régression rapide du nombre de chômeurs complets ayant opté pour ce statut.

A noter cependant que la durée de chômage n'a pas nécessairement été acquise dans ce statut.

Durée de chômage selon l'âge du travailleur à temps partiel avec maintien des droits et allocation de garantie de revenus (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



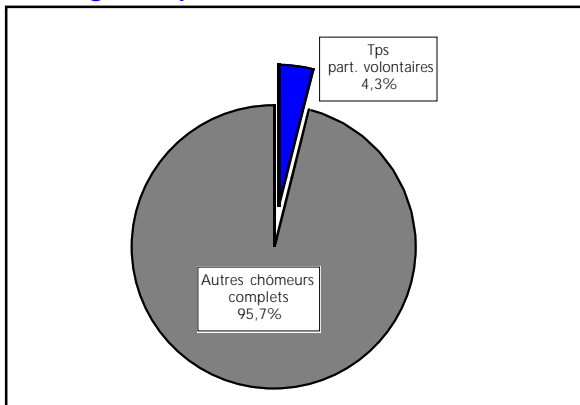
Globalement, 53 % des personnes appartenant à ce statut ont moins de 3 ans de chômage, soit un peu plus qu'au niveau de l'ensemble du chômage complet. Près d'une personne sur 8 ont une durée de chômage supérieure à 10 ans, soit un peu moins qu'au niveau de l'ensemble du chômage complet au niveau duquel moins d'une personne sur 6 est dans cette situation.

Les travailleurs à temps partiel volontaire en chômage complet

Ce sous-groupe comprend les chômeurs complets qui ont été admis au bénéfice des allocations de chômage après un travail dit à temps réduit qui ne leur permettait pas d'être reconnu comme travailleur à temps plein.

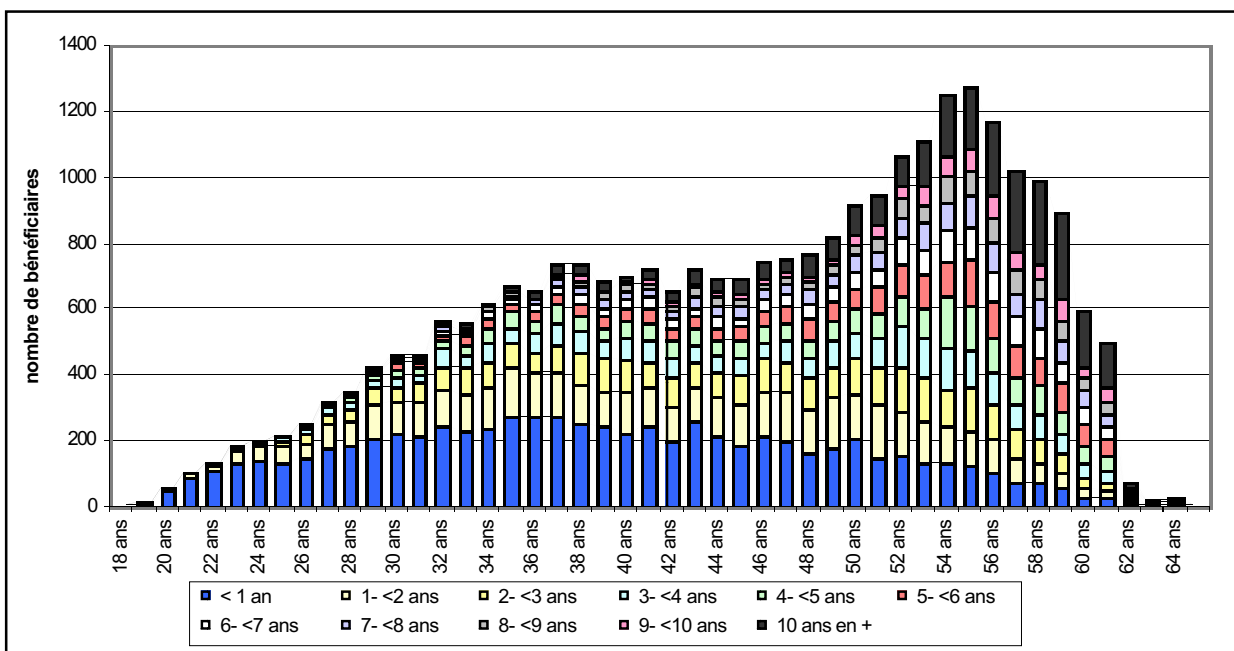
Un travail est dit à temps réduit (volontaire), soit s'il comporte moins de 35 heures par semaine, soit si la rémunération payée ne correspond à un salaire à temps plein dans l'entreprise et si, en outre, la rémunération est inférieure au salaire de référence.

Importance relative des travailleurs à temps partiel volontaire en chômage complet au sein du chômage complet - Mai 2002



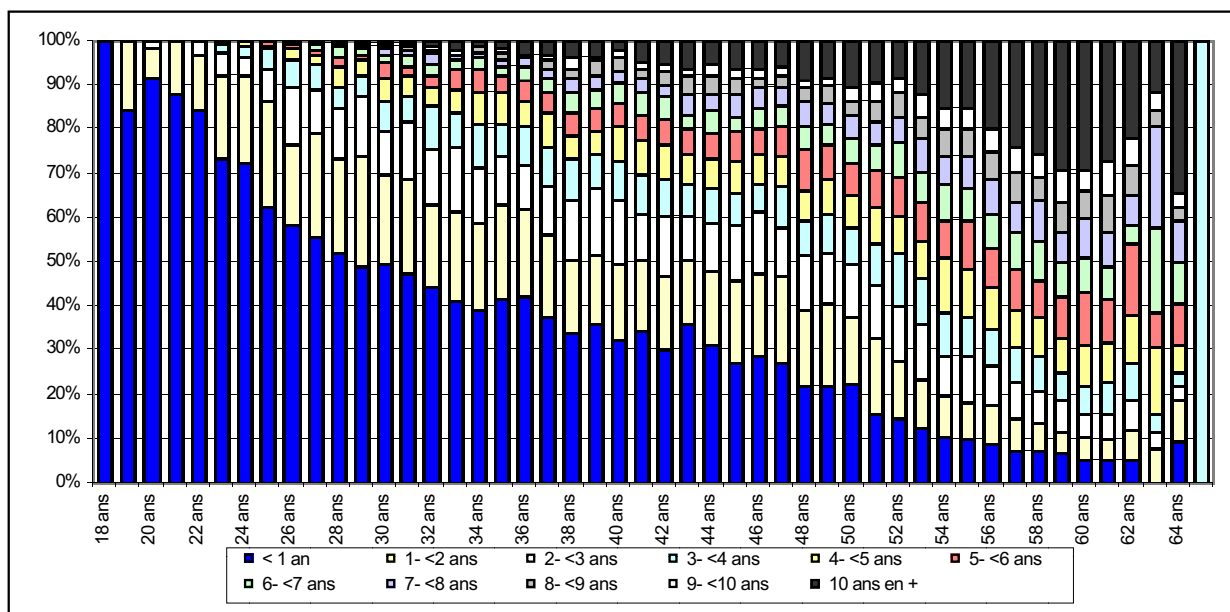
Le statut de travailleur à temps partiel volontaire concerne 4,3 % des bénéficiaires d'allocations de chômage complet.

Durée de chômage selon l'âge du travailleur à temps partiel volontaire (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



Globalement, on peut dire que ce statut concerne surtout des personnes plus âgées qui n'ont pas pu être admises dans un régime de chômage complet à temps plein. Plus de 43 % des bénéficiaires de ce statut ont plus de 50 ans.

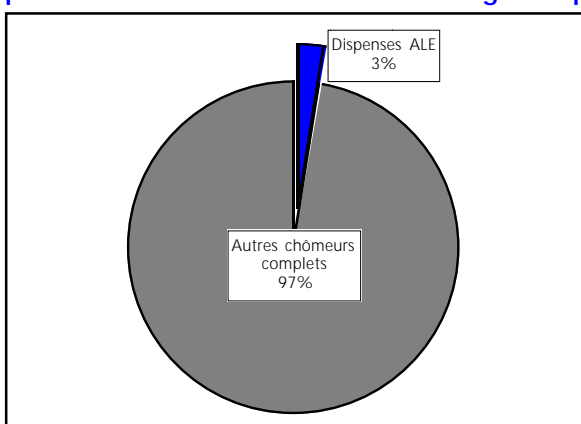
Durée de chômage selon l'âge des travailleurs à temps partiel volontaire en chômage complet (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays, - Mai 2002



Les allocataires dispensés pour activités dans une ALE ou comme agent de prévention et de sécurité

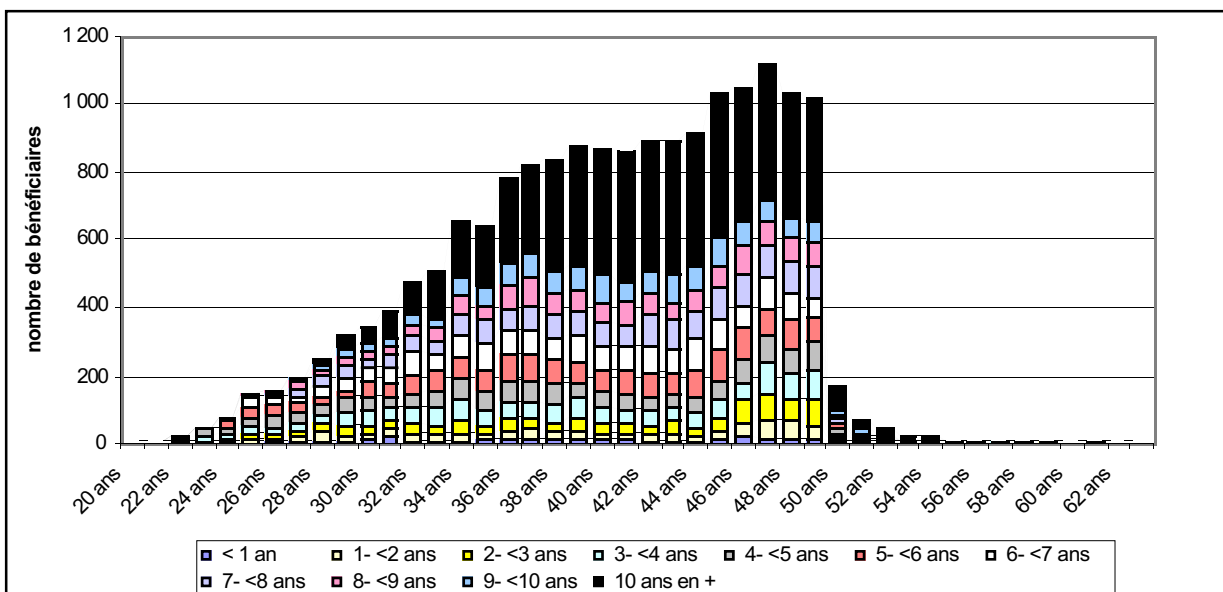
Le chômeur complet qui effectue des prestations dans une ALE peut, sous certaines conditions, bénéficier d'une dispense comme demandeur d'emploi. Ceux qui sont occupés comme agent de prévention et de sécurité bénéficient automatiquement de cette dispense.

Importance relative des allocataires dispensés pour activités dans une ALE ou comme agent de prévention dans l'ensemble du chômage complet - Mai 2002



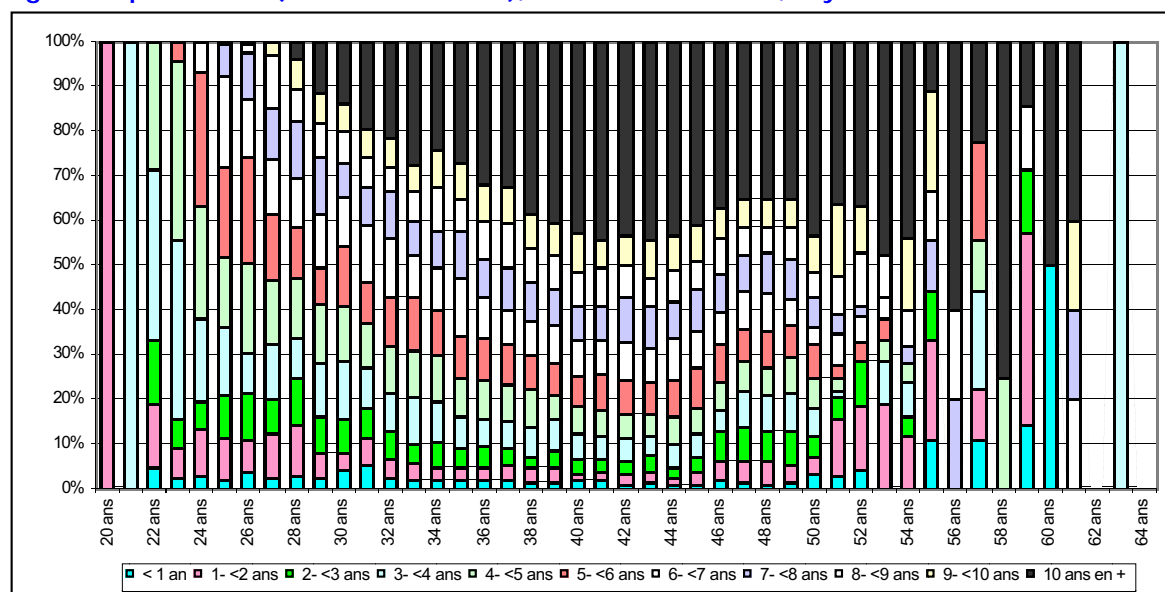
Les allocataires bénéficiant d'une dispense pour activités dans une ALE ou comme agent de prévention représentent près de 3 % des chômeurs complets. En mai 2002, 17 598 personnes dont 15 820 femmes et 1 778 hommes constituaient ce groupe.

Durée de chômage selon l'âge des allocataires dispensés pour activité dans une ALE ou comme agent de prévention (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



Ce statut reprend surtout des personnes dont l'âge s'échelonne, dans 77,4 % des cas, entre 35 et 50 ans et qui comptent généralement une durée de chômage (statistique) relativement importante. Plus de 3/4 d'entre elles comptent plus de 5 ans d'inactivité et plus d'une personne sur 3 enregistre une très longue durée de chômage de 10 ans et plus. L'influence de l'existence du statut de chômeur âgé se fait également ressentir au niveau des personnes bénéficiant d'une dispense pour activités dans une ALE ou comme agent de prévention dans la mesure où l'on constate une chute des effectifs dès l'âge de 50 ans.

Durée du chômage selon l'âge des allocataires dispensés pour activités dans une ALE ou comme agent de prévention (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



Le graphique des valeurs relatives montre clairement l'importance des durées d'inactivité élevées.

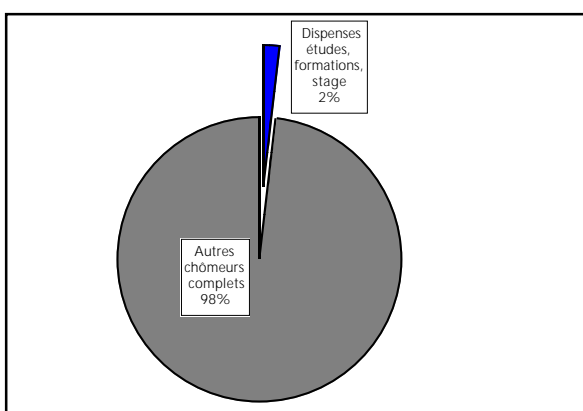
Certaines classes d'âge relativement jeunes, de 39 à 45 ans, enregistrent un pourcentage important supérieur à 40 % de personnes comptant 10 ans et plus de chômage ininterrompu. L'allure fantaisiste du graphique pour les classes d'âge supérieures à 50 est imputable à l'impact du statut de chômeur âgé dispensé qui raréfie les effectifs de ce statut. L'importance minimale du groupe des personnes comptant – statistiquement parlant – une courte durée de chômage de moins de 2 ans, de l'ordre de 6 % contre 41 % au niveau de l'ensemble du chômage complet est vraisemblablement due aux conditions d'âge et d'ancienneté de chômage qui régissent l'entrée dans ce statut.

Les allocataires dispensés pour suivre des études, une formation ou un stage

Sous certaines conditions, les chômeurs complets peuvent bénéficier d'une dispense afin de suivre des études, une formation ou un stage.

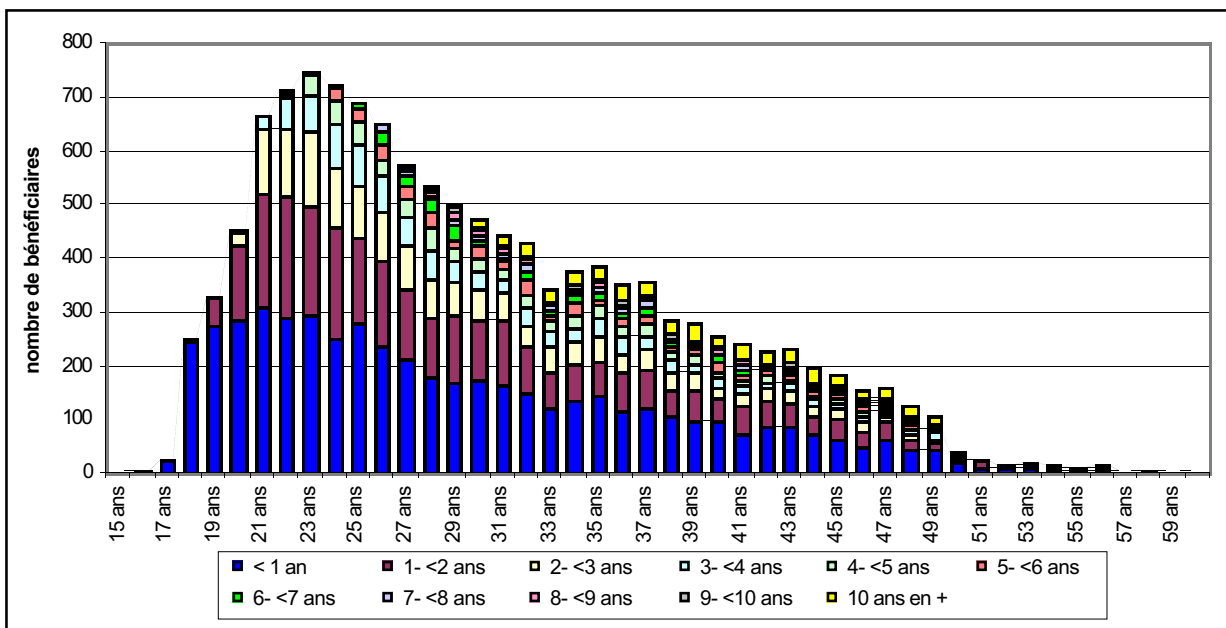
En mai 2002, 12 593 indemnités ont été payées à des personnes ayant obtenu une telle dispense, ce qui représente près de 2 % des chômeurs complets.

Importance relative des allocataires dispensés pour suivre des études, une formation ou un stage dans l'ensemble du chômage complet - Mai 2002



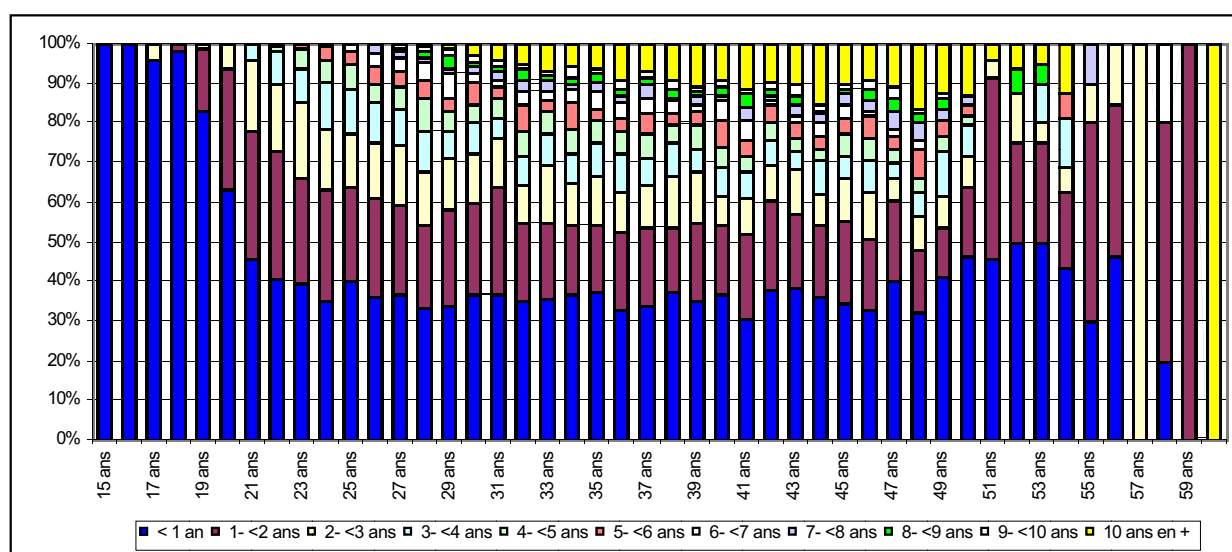
Ainsi qu'il ressort du graphique ci-dessous, les bénéficiaires d'une dispense pour suivre des études, une formation ou un stage sont surtout des personnes dont l'âge est compris entre 20 et 30 ans (53,4 %). Il s'agit principalement de personnes qui n'ont qu'une durée de chômage relativement courte.

Durée de chômage selon l'âge des allocataires dispensés pour suivre des études, une formation ou un stage (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



Il y a , en effet, relativement plus de probabilités de rencontrer dans ce groupe des personnes comptant une courte période d'inactivité que dans celui de l'ensemble des chômeurs complets. Plus de 40 % (27,4 % au niveau de l'ensemble du chômage complet) ont moins d'un an d'inactivité et plus de 75 % moins de 3 ans (50,3 % au niveau de l'ensemble du chômage complet).

Durée de chômage selon l'âge des allocataires dispensés pour suivre des études, une formation ou un stage (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002

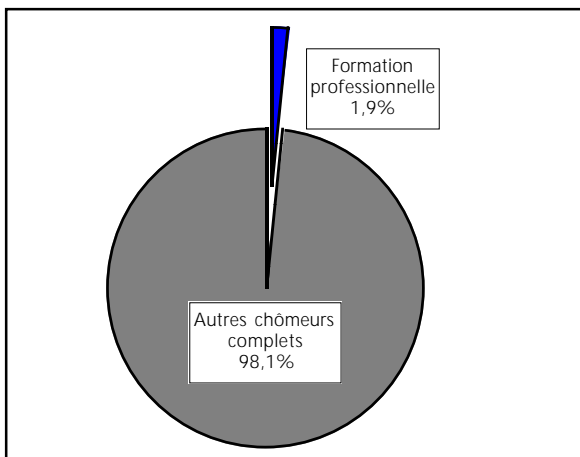


Les allocataires dispensés pour suivre une formation professionnelle

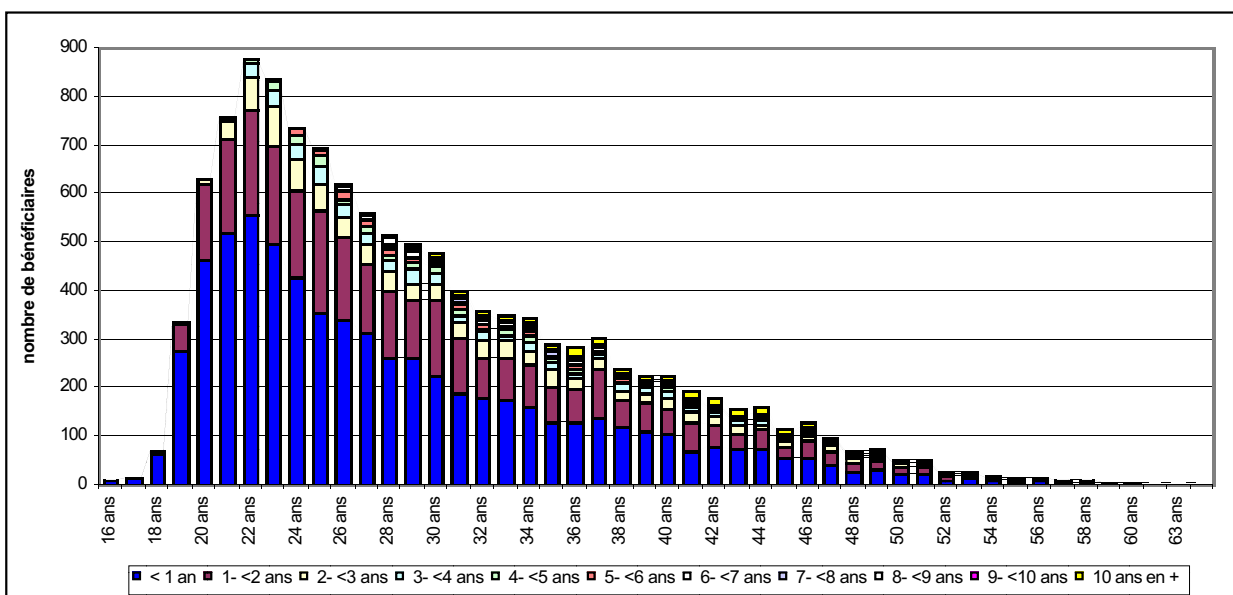
En dehors de la dispense citée précédemment, le chômeur complet peut également obtenir une dispense pour suivre une formation professionnelle organisée ou subventionnée par le service de placement ou une formation professionnelle individuelle en entreprise, reconnue par le service de placement et acceptée par le directeur du bureau du chômage

Selon les données de mai 2002, 12 046 indemnités ont été payées à des personnes qui suivaient une formation professionnelle, ce qui représente 1,9 % de l'ensemble des chômeurs complets.

Importance relative des allocataires dispensés pour suivre une formation professionnelle dans l'ensemble du chômage complet - Mai 2002

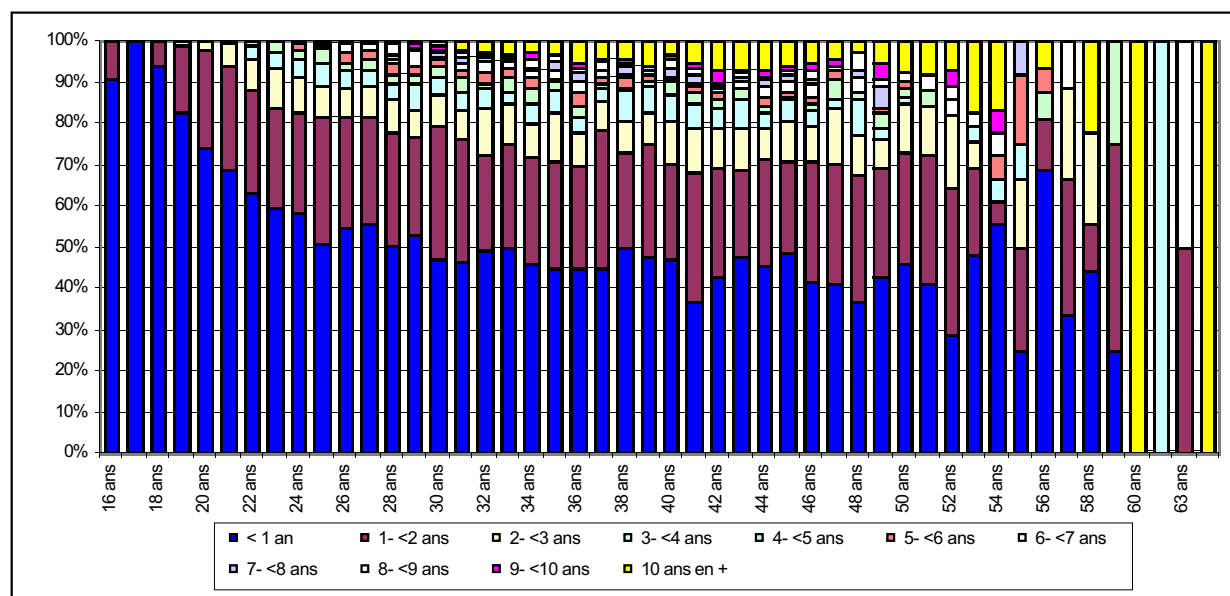


Durée de chômage selon l'âge des allocataires dispensés pour suivre une formation professionnelle (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



D'avantage encore que les bénéficiaires de la dispense précédente, les personnes qui suivent une formation professionnelle sont surtout (dans 60 % des cas) des jeunes, entre 20 et 30 ans qui comptent une très courte durée de chômage. Près de 55 % ont moins d'un an de durée d'inactivité, 81 % ont moins de 2 ans d'inactivité et 88 %, moins de 3 ans. Ce fait est-il dû à une plus grande demande de la part de ces personnes ou constituent-ils la clientèle privilégiée des organismes régionaux de placement qui les orientent prioritairement vers ces formations? Sans doute, les deux facteurs conjuguent-ils leurs effets. Suivre une formation témoigne de la volonté des personnes sans emploi de s'en sortir et cette volonté est d'autant plus grande que la durée d'inactivité est courte.

Durée de chômage selon l'âge des allocataires dispensés pour suivre une formation professionnelle (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002

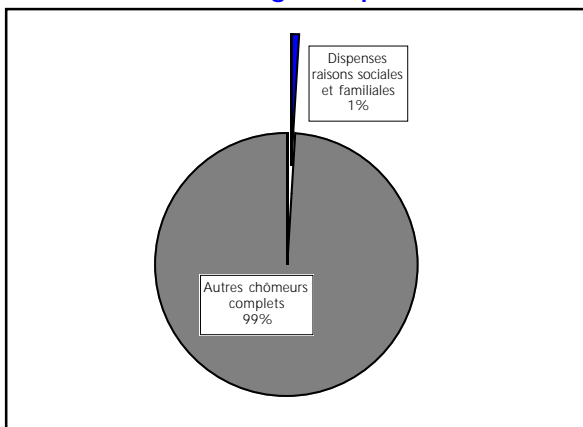


Lorsque l'on compare le graphique ci-dessus avec celui relatif à l'ensemble des chômeurs complets, on constate une nette différence du dessin formé par les différentes durées d'inactivité. Alors que dans le graphique du chômage complet, la probabilité de trouver un chômeur ayant une courte durée d'inactivité régresse rapidement au fur et à mesure que l'âge augmente, dans le graphique ci-dessus on constate, au contraire, une stabilité remarquable de ce taux jusqu'à l'âge de 50 ans, à partir duquel le faible niveau des effectifs ne permet plus d'extraire des informations utiles.

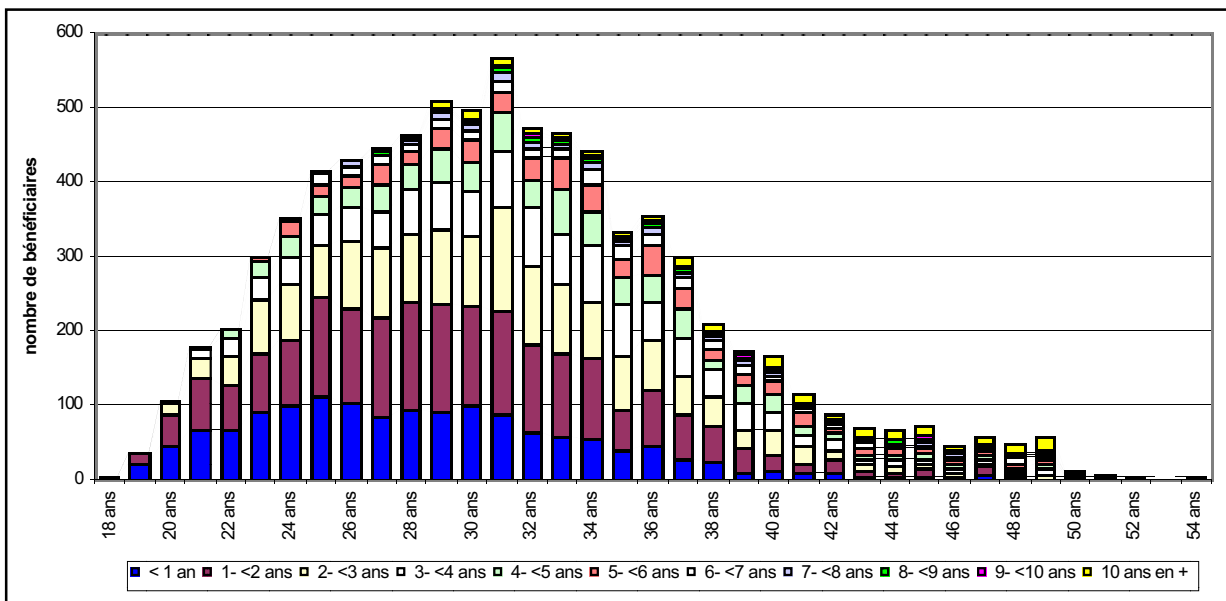
Les chômeurs complets dispensés pour raisons sociales et familiales

En mai 2002, un peu plus de 8 000 chômeurs complets (8 067), soit 1,2 %, de l'ensemble des chômeurs complets, bénéficient d'une dispense de l'inscription comme demandeur d'emploi et d'autres obligations réglementaires parce qu'ils éprouvent des difficultés sur le plan social et familial.

Importance relative des chômeurs complets dispensés pour raisons sociales et familiales dans l'ensemble du chômage complet - Mai 2002



Durée de chômage selon l'âge des chômeurs complets dispensés pour raisons sociales et familiales (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002

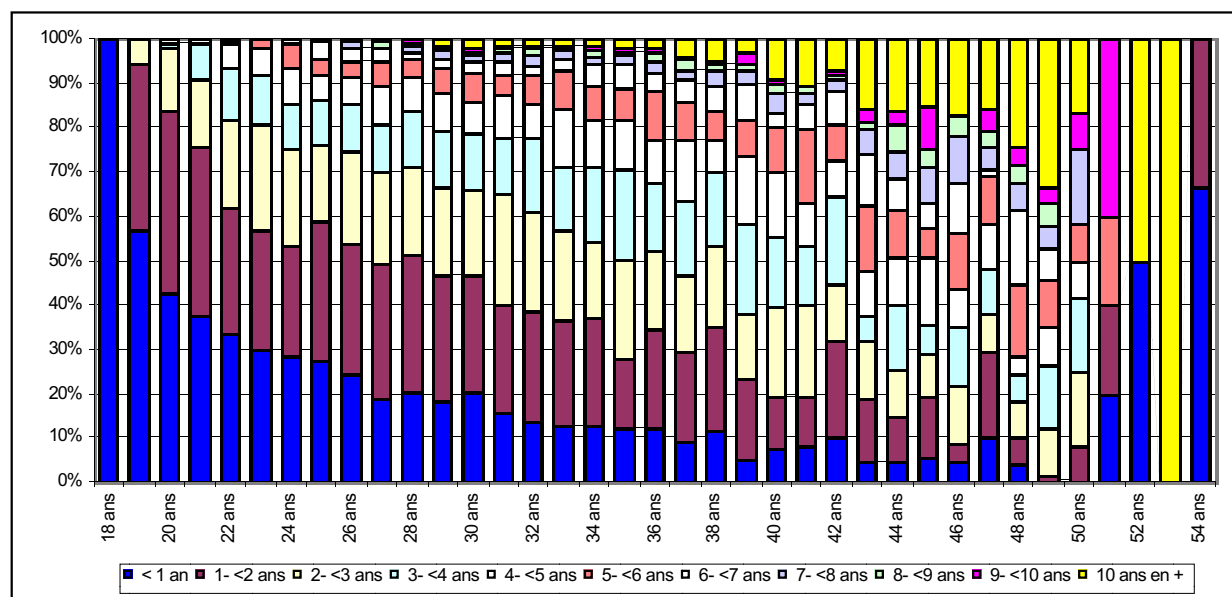


Les personnes qui bénéficient d'une dispense pour raisons sociales et familiales se concentrent à raison de 62,5 % autour de la tranche d'âges 25-35 ans.

Au niveau de la durée du chômage, ces personnes se situent principalement dans des classes de durées moyennes. Les 3/4 d'entre elles ont une durée (statistique) de chômage inférieure à 4 ans et pourtant très peu se situent dans la classe des moins de 1 an : 17,9 % alors que ce pourcentage atteint 27,4 % pour l'ensemble des chômeurs complets.

Très peu de personnes dispensées pour ce motif appartiennent aux classes des très longues durées d'inactivité. Seuls 16 % des bénéficiaires d'une telle dispense ont une durée supérieure à 5 ans, contre plus de 37 % pour l'ensemble des chômeurs complets. Quant au chômage de plus de 10 ans, il ne concerne que 2,5 % des bénéficiaires d'une dispense pour raisons sociales et familiales contre 17,1 % pour l'ensemble des chômeurs complets.

Durée de chômage selon l'âge des chômeurs complets dispensés pour raisons sociales et familiales (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



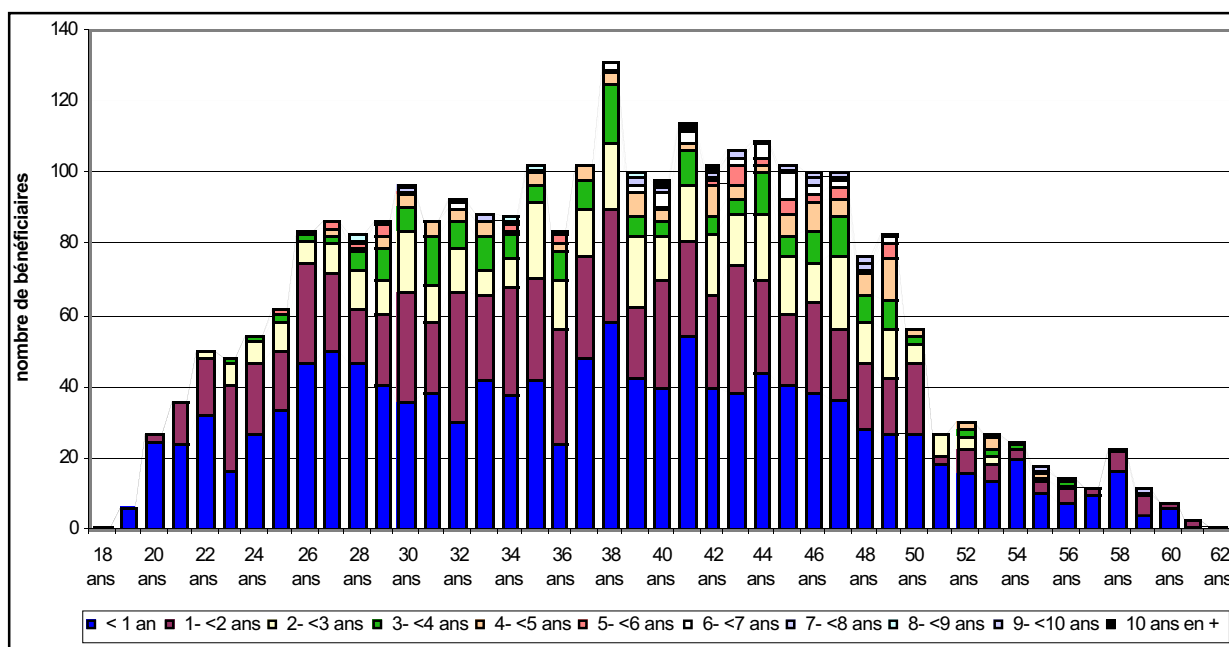
Le graphique ci-dessus reprenant les valeurs relatives confirme ce que nous avons remarqué précédemment, à savoir la prépondérance des durées moyennes de chômage entre 1 et 4 ans.

Les autres statuts

Les chômeurs complets admis sur base de prestations dans un CPAS

Près de 3 000 personnes qui ont perçu une allocation en mai 2002 ont été admises aux allocations de chômage sur base de prestations dans un CPAS, ce qui représente 4 chômeurs complets sur mille.

Durée de chômage selon l'âge des chômeurs complets admis sur base de prestations dans un CPAS (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002

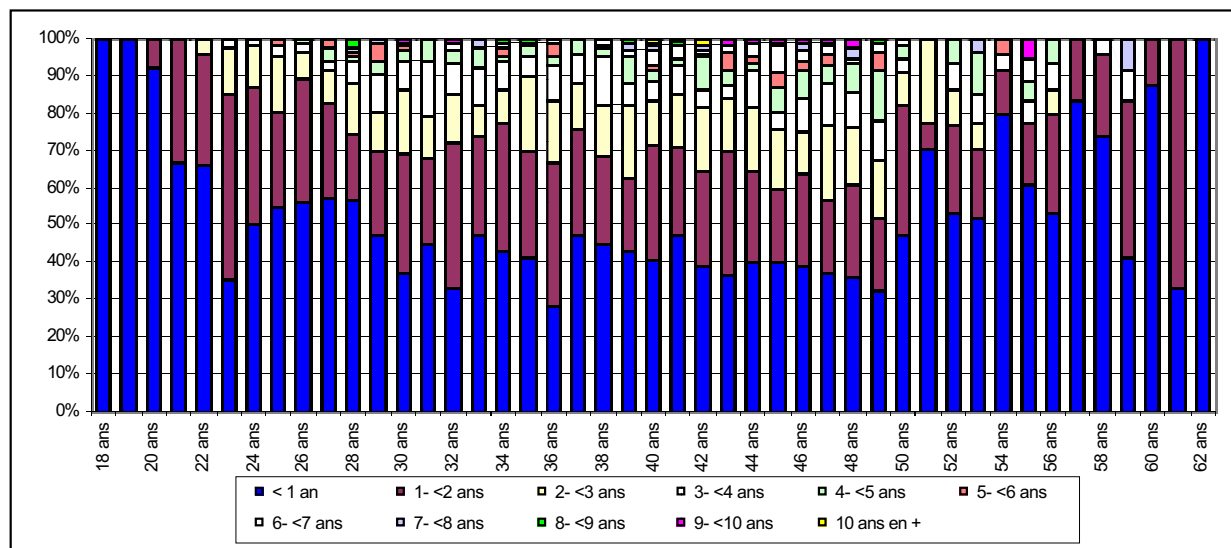


Les bénéficiaires de cette mesure s'échelonnent régulièrement sur toutes les classes d'âge jusqu'à l'âge fatidique de 50 ans à partir duquel ils pouvaient passer dans le statut de chômeurs âgés dispensés.

Remarquable est le fait que ces personnes n'enregistrent généralement qu'une très faible durée d'inactivité, dépassant rarement 3 ans. En effet, ainsi qu'il ressort du graphique suivant, plus de 85 % d'entre elles enregistrent une durée inférieure à 3 ans, ce qui n'est le cas que de 50 % de l'ensemble des chômeurs complets.

Il nous est cependant difficile, à ce niveau, de retracer le chemin suivi ensuite par ces personnes.

Durée de chômage selon l'âge des chômeurs complets admis sur base de prestations dans un CPAS (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



Les chômeurs complets admis sur base de prestations dans un atelier protégé

Près d'un millier de chômeurs complets, soit près de 1 %, ont été admis sur base de leurs prestations dans un atelier protégé.

Les chômeurs complets occupés dans un atelier protégé

En mai 2002, l'ONEM a versé 720 indemnités à des personnes occupées dans un atelier protégé.

Les chômeurs complets indemnisés qui importent leurs droits pendant 3 mois

Une petite centaine de personnes ont perçu en mai 2002 une indemnité de chômage dans le cadre de l'importation en Belgique de droits acquis dans un autre pays.

Les chômeurs complets indemnisés dispensés pour séjour à l'étranger (coopérants, mise à disposition de l'expérience acquise ou participation à des actions humanitaires)

Quelques personnes (29 pour le mois de mai 2002) bénéficient d'une dispense comme jeunes coopérants, comme chômeurs âgés mettant leur expérience professionnelle à disposition de l'étranger ou encore pour participer à des actions humanitaires organisées par une autorité belge, étrangère ou internationale.

Conclusions

La présente analyse constitue une approche rapide du lien existant entre âge et durée d'inactivité. Car ce lien existe, c'est indéniable. Comme nous l'avons vu au niveau de l'ensemble des chômeurs complets, lorsque que l'on considère des chômeurs dont l'âge augmente, on constate une plus grande importance des classes de durée de chômage élevées.

Par contre, cela ne signifie pas que la probabilité de mise en chômage augmente avec l'âge du travailleur. Au contraire, si l'on suit la courbe formée par la plus basse durée, celle des moins de 1 an, on constate en progressant dans l'axe des âges une régression régulière des effectifs en chômage et également de la probabilité qui y est liée.

Le groupe de ceux qui comptent entre 1 et 2 ans de chômage tend aussi à diminuer en fonction de l'âge. Les durées moyennes d'inactivité entre 2 et 9 ans restent relativement stables, tout au moins jusqu'à 45 ans pour ensuite progresser témoignant des difficultés encore plus grandes de ces personnes à quitter le chômage.

Quant au groupe constitué par les plus de 10 ans de chômage, il apparaît d'une manière significative dès l'âge de 28 ans et enregistre une progression régulière rappelant le caractère, en principe, illimité dans le temps des allocations de chômage.

Quant aux bénéficiaires d'une dispense pour suivre une formation professionnelle, leur courte durée de chômage témoigne de la volonté de ces personnes sans emploi, dont près de 2/3 ont moins de 30 ans, de sortir du chômage.

C'est évident, le chômage complet est loin de constituer un tout homogène.